

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 23 (1943)
Heft: 10

Artikel: Trois problèmes français
Autor: Laufenburger, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

TROIS PROBLÈMES FRANÇAIS

I. Monnaie et prix

Quatre mois après la fin de la quatrième année de guerre, il n'est pas sans intérêt de tracer un bilan des principaux indices de la vie économique française. Une comparaison de la situation avec celle de fin 1918 fait apparaître que si au point de vue de la production il y a un recul important, aucun changement notable ne s'est produit dans la situation monétaire. Le rythme de l'inflation des quatre années de guerre a été à peu près le même il y a trente ans qu'aujourd'hui. La répercussion de l'augmentation de la circulation sur les prix a été freinée, cette fois-ci, par le rationnement et le contrôle officiel. Quant au change, il y a eu stabilisation de fait lors de la première guerre mondiale en vertu d'un accord tripartite. Actuellement nous connaissons une certaine rigidité des relations de change sur le continent et une position d'attente vis-à-vis des devises anglo-saxonnes.

En définitive, la hausse des prix est en partie réelle, en partie virtuelle comme à la fin de l'année 1918. Les salaires s'adaptent une fois de plus avec un sérieux retard.

La participation de l'Etat aux revenus privés s'effectue comme il y a trente ans. Sans doute l'impôt avance maintenant au premier plan des finances françaises proprement dites, tandis que toutes les dépenses de guerre 1914-1918 ont été financées par l'emprunt. Mais y a-t-il encore une limite infranchissable entre ces deux modes de financement, s'il est vrai que l'Etat ne rembourse jamais ses dettes mais en déprécie la valeur monétaire?

La théorie quantitative d'après laquelle les prix évoluent en fonction directe du volume monétaire, n'a jamais pu prétendre à une vérification absolue dans la pratique contemporaine. Même lorsqu'on entend le terme monnaie dans un sens large (billets et dépôts, vitesse de circulation), il n'est pas démontré que l'évolution des prix est strictement proportionnelle à celle des moyens de paiement. La notion moderne de pouvoir d'achat met en évidence que la monnaie ne peut influencer les prix qu'à travers le revenu. Mais est-il exact comme le prétendent les adeptes intransigeants de l'économie dirigée, qu'il est possible de « fixer » les prix indépendamment de la quantité et de la vitesse de rotation monétaires? En Allemagne, la circulation fiduciaire seule a passé depuis la guerre de 8 à 30 milliards (3,7 fois) alors que les prix n'ont monté dans l'ensemble que de 20 p. 100 à peine. En Angleterre, le volume monétaire a doublé (530 à 1.030 millions de livres) alors que le coût de la vie n'a augmenté que de 30 p. 100 environ.

Coincée entre ces deux pays belligérants qui semblent avoir réussi à immuniser les prix contre l'influence de la monnaie, la France au contraire affiche une certaine solidarité incontestable entre les deux facteurs. Le volume des billets de la Banque de France s'est gonflé de 139 milliards en août 1939 à 490 milliards en décembre 1943 (coefficient 3,5). L'indice de la circulation qui ressort du tableau comparé des émissions fiduciaires de 1914-1918 et de 1939-1943 accuse un certain parallélisme de l'inflation pendant les deux guerres.

| | Circulation en milliards 1914-18 (fin de mois) | Indice | Circulation en millions 1939-43 (moy. mens.) | Indice |
|--------------------------------|---|--------|---|--------|
| Septembre 1914 ou 1939 | 9,3 | 100 | 145 | 100 |
| Septembre 1915 ou 1940 | 13,5 | 145 | 204 | 141 |
| Septembre 1916 ou 1941 | 16,7 | 180 | 248 | 171 |
| Septembre 1917 ou 1942 | 21,0 | 226 | 331 | 228 |
| Février 1918 ou 1943 | 24,3 | 261 | 395 | 272 |
| Mars 1918 ou 1943 | 25,2 | 271 | 405 | 279 |
| Avril 1918 ou 1943 | 26,4 | 284 | 411 | 284 |
| Mai 1918 ou 1943 | 27,3 | 293 | 419 | 289 |
| Juin 1918 ou 1943 | 28,5 | 306 | 427 | 295 |
| Octobre 1918 ou 1943 | 30,8 | 331 | 475 | 330 |

Alors que l'indice de la circulation dépasse 330 à la fin de l'année 1943, celui du coût de la vie pour lequel nous ne disposons que d'estimation, semble avoir atteint sinon dépassé 240 (pour les deux, 100 en septembre 1939). La fixation arbitraire à 20 francs le mark est à l'origine de ce mouvement de hausse.

Si l'on tient compte des prix conventionnels, supérieurs à la taxe, des colis familiaux et des prix occultes du marché noir, l'indice 300 se trouve largement dépassé en cette fin d'année 1943. Les prix et la circulation ont donc tendance à se rejoindre au cours de la guerre actuelle comme ils l'ont fait de 1914 à 1918 pendant laquelle l'indice des prix de détail a passé de 100 à 261 (prix de détail 13 marchandises, villes de 10.000 habitants).

Quelle est la leçon de l'expérience différentielle qui se déroule, d'une part, en Allemagne et sous une forme plus atténuée en Grande-Bretagne, en France d'autre part?

Il est évident que la stabilité relative des prix allemands trahit un degré de discipline et un totalitarisme d'économie dirigée que la France n'a pas voulu et n'a pas pu accepter (dualité du commandement). Mais cette différence de mentalité et de conditions politiques n'explique pas toute la divergence qu'il y a dans les deux pays entre l'évolution des deux courbes. La vérité est que la signification des termes monnaie et prix n'est plus la même suivant que nous l'appliquons à l'Allemagne, à l'Angleterre ou à la France.

Le Ministre allemand des Finances, Schwerin von Krosigk, a récemment traduit le mystère allemand par une formule élégante et éloquente : le mark, a-t-il dit, perd de son pouvoir d'achat, mais conserve sa valeur. Ce qui signifie que la devise allemande intervient de moins en moins dans les transactions de sa propre autorité, elle est primée de plus en plus par celle du titre de rationnement qui a un rayon d'action sinon universel, du moins très étendu. Le pouvoir d'achat du mark fléchit aussi en raison de la raréfaction croissante de certaines marchandises dans les secteurs contrôlés et non. Que signifie dans ces conditions la quasi-stabilité des prix? Dans une large mesure, une dépréciation des qualités obtenues pour la même somme de monnaie qu'autrefois, mais aussi une certaine rupture de contact entre les biens et la monnaie qui garde sa valeur dans la mesure où elle achète en compagnie d'un ticket de rationnement et aussi dans la mesure où elle évolue en dehors du marché des biens.

En Angleterre, la pression exercée par la circulation monétaire sur les prix a été quelque peu atténuée par l'abondance relative des biens et des services. Le volume du commerce de détail s'est maintenu inchangé pendant les trois premières années de guerre, il n'a commencé à fléchir qu'au printemps de 1943; les stocks ont augmenté en conséquence.

Mais, c'est surtout le changement intervenu dans la signification du terme « prix » qu'il convient de rendre responsable de la stabilité apparente de ceux-ci. Jusqu'à la fin 1942, la théorie quantitative a joué, les prix ont suivi la monnaie avec un simple retard de quelques mois. Mais à partir de 1943, les prix agricoles se sont désolidarisés de l'influence monétaire grâce aux subsides massifs versés aux fermiers pour amortir la hausse (plus de 130 millions de livres). Dans le secteur industriel, outre les subsides, le mécanisme de la compensation agit dans le sens de la stabilisation. Récemment la hausse du sucre (par incorporation de la subvention dans le prix) a été compensée par la baisse des articles d'habillement (réduction de la taxe aux achats).

En France, les avances de la Banque (plafond actuel $321 + 70 = 391$ milliards) sont l'agent moteur de la circulation.

Au cours de l'année 1943 encore, la circulation a augmenté plus vite que les dépôts :

| | En milliards de francs | | | |
|---|------------------------|---------------|------------------|---------------------|
| | fin décembre 1942 | fin juin 1943 | fin octobre 1943 | augmentation p. 100 |
| Circulation fiduciaire | 382,7 | 427 | 473 | 23 |
| Dépôts des 6 grandes sociétés de crédit.. | 114,9 | 127 | 133 (1) | 16 |

Les bombardements ont favorisé la mise en réserve de billets et ont ralenti les souscriptions aux bons du Trésor dont les excédents sur les remboursements sont tombés de 12 à 6 milliards de francs par mois au cours du troisième trimestre.

L'influence des émissions sur les prix devient de plus en plus sensible. La hausse du coût de la vie officiel dépasse 30 p. 100 en 1943 contre 20 p. 100 environ en 1942. L'écart s'explique, compte tenu de la thésaurisation, par le freinage artificiel des prix au moyen des subsides. Ainsi, le prix du pain est artificiellement maintenu à 3,70 francs alors que le cours du blé justifierait un prix de plus de 5 francs le kilo. Une subvention inscrite jusqu'à concurrence d'environ 6 milliards au budget du Ministère des Finances couvre la différence. L'incorporation dans l'index des prix de subsides (pain, charbon, etc..) détermine une hausse de l'index officiel du coût de la vie dont la hausse effective se rapproche de plus en plus de l'index de la circulation fiduciaire (2).

(1) Chiffre provisoire.

(2) L'index du coût de la vie se ressent surtout de la hausse des textiles (300 p. 100). Mais comme le vêtement est plus sévèrement rationné que l'alimentation, l'index pondéré subit un certain abattement.

En conclusion, si l'on fait intervenir sinon les prix du marché noir mais ceux de l'alimentation familiale hors carte, on constate que les prix rejoignent d'assez près le niveau dicté par la circulation. C'est que, malgré le rationnement, le franc français reste une monnaie intégrale qui conserve l'accès aux marchandises disponibles avec une gamme de qualités assez fournie. Ainsi le pouvoir d'achat du franc est proche de sa valeur, ce qui dispensera la France, lorsque les restrictions tomberont ou se desserreront, de dévaluer sa devise davantage. Si la guerre se termine en 1944, le franc pourra se stabiliser aisément environ à 40 p. 100 de sa valeur de 1939.

II. Prix et salaires

Le coût de la vie est devenu dans les pays civilisés la norme et le critère des salaires. Sous l'influence de la guerre, les Gouvernements ont cherché à stabiliser l'un et l'autre de ces facteurs afin de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie et de placer le financement des opérations sur une base solide. Mais cette prétention de l'économie dirigée a été mise à une rude épreuve par le jeu des lois économiques qui font apparaître la stabilité comme incompatible avec les nécessités impérieuses de l'évolution. Du moment que les prix apparaissent comme le moteur de la direction, ils deviennent variables par définition. L'Allemagne qui a poussé particulièrement loin l'expérience du dirigisme a dû se résigner elle-même à une certaine souplesse des prix, tantôt pour agir sur les conditions de l'offre et de la demande, tantôt pour s'adapter à leur influence impérieuse. Ainsi, depuis le mois d'août 1939, l'index des prix de gros (1929 = 100) a passé de 78 à 87, le coût de la vie de 83 à 92. Les salaires horaires ont été maintenus dans l'ensemble au niveau atteint à la veille de la guerre, l'index combiné (1928 = 100) ressort fin 1942 à 86 contre 85,5 fin 1941 et 85 fin 1939 (1). Mais la masse des salaires a augmenté sensiblement sous l'influence de la prolongation de la durée du travail, de la qualification progressive, des allocations en nature. Dans la mesure où l'accroissement du revenu du travail n'est pas compensé par une création de valeurs productives (contre-influence des destructions, rareté des biens de consommation), la résorption doit jouer en dépit des obstacles croissants au circuit.

Dans les pays anglo-américains, au contraire, la souplesse est la règle, les salaires marquent une tendance très nette à dépasser le niveau du coût de la vie. En Angleterre, les salaires hebdomadaires moyens de 6 millions et demi d'ouvriers privilégiés (industrie de guerre) s'établissent à 165 (100 en 1938) contre 132 pour le coût de la vie : l'ensemble des ouvriers a vu ses ressources dépasser légèrement l'augmentation des prix de détail.

Aux Etats-Unis, la masse des salaires (2) s'établit fin 1943 à un chiffre de 66 p. 100 supérieur à celui de 1939, le coût de l'existence n'ayant augmenté que de 25 p. 100. Dans les deux cas, la souplesse des salaires est le résultat combiné du pouvoir revendicatif de la classe ouvrière et de la politique gouvernementale qui cherche dans l'ajustement des salaires un moyen d'augmenter le rendement et d'atténuer les velléités révolutionnaires.

La France a vu se reproduire sensiblement l'expérience de la première guerre mondiale que les dirigeants n'ont pas toujours pris la peine de méditer. Tandis que de 1914 à 1918 le coût de la vie a passé de 100 à 261, les salaires des ouvriers d'usine ressortaient fin 1917 à 170 (par rapport à 100 avant la guerre) et à près de 185 au moment de l'armistice de 1918.

Cette fois-ci le décalage est beaucoup plus sensible, les ouvriers apparaissent comme les principales victimes des finances de guerre. Au mois d'avril, point de départ d'une politique de valorisation générale du pouvoir d'achat ouvrier, le coût de la vie (34 articles) ressortait à environ 225 (août 1939 = 100), les salaires horaires de l'ensemble des professions masculines (villes autres que Paris) à 8,49 francs contre 6,19 francs en octobre 1939, ceux des professions féminines à 5,36 francs contre 2,26 francs. Alors que les salaires étaient restés stables pendant les années 1939 et 1940, la loi du 23 mai 1941 accordant aux ouvriers une allocation supplémentaire, a été le point de départ d'une première vague de hausse renforcée quelque peu par la rectification des salaires bas.

La masse des salaires accuse un rythme d'accroissement plus sensible en raison de la progression des ouvriers qualifiés (cependant neutralisée en grande partie par le départ en Allemagne des spécialistes), de la prolongation de la durée du travail (45 heures en moyenne contre 40 en juin 1942), des allocations en nature au-dessous du prix de revient par les coopératives des entreprises, de l'amélioration du régime des allocations familiales.

Au cours du dernier semestre de 1943, le coût de la vie s'apprêtait à franchir le niveau de 250 alors que les salaires les plus favorisés arrivaient péniblement à 170. Il est vrai que la hausse récente de l'indice de l'existence était déterminée surtout par l'habillement dont le coût avait monté de 300 p. 100 depuis août 1939 contre 110 p. 100 pour l'alimentation, 70 p. 100 pour le chauffage et l'éclairage, 21 p. 100 pour les loyers et 100 p. 100 pour les dépenses diverses. En raison de la place de plus en plus restreinte des articles de vêtement dans le budget ouvrier, l'indice pondéré du coût de la vie apparaissait comme inférieur à l'indice simple. Mais en sens inverse, certains prix de détail

(1) En 1935, à la veille du blocage des salaires, l'indice est ressorti à 83,5.

(2) Compte non tenu de la récente augmentation des salaires des mineurs à la suite des grèves d'automne (1,60 dollar par jour).

sont en retard par rapport à l'allure générale de l'index, en raison du jeu des subventions qui intéressent surtout le pain (6 milliards) (1), les pommes de terre, légumes secs et betteraves à sucre (1,5 milliard), le charbon (1,5 milliard), les produits pétroliers et sidérurgiques et atteignent en tout 10 milliards. Aussitôt que ces subsides seront incorporés dans les prix, mesure qui s'impose si l'on veut éviter une nouvelle aggravation du désordre financier, l'index du coût de la vie apparaîtra comme plus élevé. Aussi les ajustements des salaires en cours à la fin de l'année apparaissent-ils finalement comme modestes par rapport à l'allure du coût de la vie officiel qui ne couvre qu'une partie des dépenses effectives de la classe ouvrière : celle-ci se voit ainsi rejetée sur le marché noir. Depuis juin 1943, les catégories suivantes ont bénéficié d'un relèvement de salaires : ouvriers des métaux (juin 1943), mineurs (houille et minerai de fer, novembre 1943), travailleurs à domicile (28 juin 1943), dockers (24 novembre) et sidérurgistes (novembre). Dans l'industrie lourde, l'ajustement des salaires s'est greffé sur la division de la France en six zones de travail (2), et la classification des ouvriers en huit catégories (catégorie 1, ouvriers exécutant des travaux simples, catégorie 8, ouvriers exécutant les travaux de la plus haute qualité professionnelle). Les salaires peuvent varier dans les limites d'un minimum et d'un maximum. Dans l'industrie des métaux, le salaire horaire le plus élevé (Paris, 8 catégories maximum) est de 20,10 francs, le salaire le plus faible (petites localités, 1 catégorie minimum) de 6 francs. Pour les jeunes ouvriers de 14 à 20 ans des abattements dégressifs sont effectués sur les salaires normaux. Les mines sont classées par bassins (fer) ou par régions (charbon), des salaires minima sont fixés pour le jour et le fond par catégories. On peut estimer de 10 à 17 p. 100 (mineurs) les majorations de rémunérations accordées depuis avril, à tel point que l'indice des salaires horaires pour les industries révisées semble s'établir en fin d'année aux environs de 160 (3). En novembre 1943, le Ministre de la Production, déjà titulaire du portefeuille des communications, a assumé l'intérim du Travail avec le mandat d'achever l'assainissement des salaires. Comme le niveau de ceux-ci restera encore sensiblement en arrière du coût de la vie, il ne peut être question d'une course entre les salaires et les prix. Le lendemain de la guerre connaîtra un ajustement massif dont on ne saura sous-estimer la signification sociale.

En attendant, le fisc fait valoir ses prétentions à l'égard des salaires comme à l'égard des revenus mixtes et des revenus du capital. De plus en plus l'impôt apparaît comme une participation substantielle de l'Etat au revenu national.

III. Revenus privés et publics

Pour autant qu'il est possible de procéder à des évaluations dans une période d'instabilité monétaire et d'anarchie des prix, le revenu national français de 1943 aura été proche de 450 milliards de francs. Les dépenses publiques auront serré de près ce chiffre avec quelque 425 milliards. Est-ce à dire que 25 milliards seulement seront restés disponibles pour la consommation privée qui en temps normal dépasse deux tiers de l'ensemble des revenus privés? La vérité est que les dépenses de l'Etat (traitements, pensions, partie des frais d'occupation) se confondent pour une large part avec les revenus privés affectés à la consommation. Par ailleurs, celle-ci est « financée » dans une certaine mesure par le prélèvement sur la fortune et par l'amputation du pouvoir d'achat que la dépréciation monétaire fait subir aux créanciers.

Le budget français proprement dit, compte tenu des crédits additionnels se greffant sur le budget primitif de 130 milliards et des dépenses d'administration de la Caisse d'amortissement, se chiffre par quelque 150 milliards de francs couverts jusqu'à concurrence de 130 milliards par l'impôt. L'Etat a, en effet, en caisse environ 115 milliards de recettes fiscales, la Caisse autonome près de 15 milliards (droits de succession, tabac, etc...). L'impôt couvre donc 86 p. 100 des dépenses normales de l'Etat; il grève le revenu national jusqu'à concurrence de 29 p. 100. En 1913, le budget ordinaire de l'Etat se chiffrait par 5 milliards dont 4,2 milliards étaient couverts par l'impôt (84 p. 100); le revenu national étant évalué à 36 milliards était donc grevé jusqu'à concurrence de 11,6 p. 100. Qu'y a-t-il donc de changé entre le début de la première guerre mondiale et la fin en perspective plus ou moins rapprochée de la seconde? Si le rapport entre les dépenses publiques permanentes et les recettes fiscales n'a guère changé, la pression exercée par l'impôt sur le revenu national a augmenté de 150 p. 100 environ. Mais la progression de la charge fiscale exprimée en valeurs absolues est beaucoup moins forte. On peut estimer qu'en pouvoir d'achat, le franc d'aujourd'hui équivaut à 6 centimes de 1913. Ainsi les 130 milliards de francs d'impôts recueillis en 1943 équivalent à 7,8 milliards de francs d'avant la première guerre mondiale. Le chiffre absolu le plus élevé des recettes fiscales françaises (recettes en francs de 1913 d'après l'indice des prix de détail) a été atteint en 1935 avec 9 milliards; depuis lors il n'a cessé de décroître. Il semble donc que la France ait atteint le sommet des possibilités fiscales qu'il n'est pas possible de dépasser. L'Etat accroît-il ses exigences? L'économie se défend soit par une réaction

(1) 7,7 milliards pour la campagne agricole 1943-44.

(2) Paris, régions de Paris, de Lyon et Marseille, villes de plus de 100.000 habitants, certaines communes de la région parisienne et les villes de plus de 20.000 habitants, d'autres communes de la banlieue parisienne, autres communes de l'ensemble du territoire.

(3) La révision des traitements des fonctionnaires est en cours, elle s'opère au moyen d'un reclassement général.

politique (avènement du Front populaire à la suite de l'expérience Laval de 1935) soit par une dépréciation de la monnaie supérieure à l'accroissement du fardeau fiscal.

Quoi qu'il en soit, la charge des impôts est inégalement répartie sur les différentes catégories des revenus. Dans l'ordre décroissant, les impôts français pèsent sur les revenus du capital, sur les bénéfiques et sur les revenus du travail. D'après l'évaluation d'un haut fonctionnaire du Ministère des Finances (1) la pression fiscale des impôts directs et des charges indirectes ventilées au prorata des revenus aurait été la suivante en 1942 :

| | |
|---|-----------|
| Bénéfices industriels et commerciaux | 50 p. 100 |
| Revenus du capital | 47 — |
| Bénéfices non commerciaux | 28 — |
| Bénéfices agricoles | 19 — |
| Revenus du travail | 20 — |

Depuis lors, les impôts de consommation qui grèvent surtout les revenus faibles (en particulier ceux du travail, et ménagent les revenus élevés du capital et de l'entreprise) ont subi une nouvelle réduction en raison du rationnement et de l'effondrement des droits de douane (2 milliards en 1943 contre 12 milliards avant la guerre). Il est donc plus que jamais exact de dire que l'impôt ampute surtout les revenus fondés et ménage les revenus non fondés. Or en sens inverse, le budget de l'Etat français crée surtout des revenus du travail et relativement peu de revenus du capital. Sur les 130 milliards de dépenses du budget de 1943, 70 p. 100 constituent des traitements, pensions, indemnités et subventions, 20 p. 100 des rentes sur l'Etat et 10 p. 100 seulement des revenus de l'entreprise.

Le budget français révèle donc une tendance à la socialisation dans la mesure où le gros de l'impôt est prélevé sur les revenus du capital et de l'entreprise et où le gros des dépenses profite au travail. Mais cette impression est singulièrement atténuée du fait que le tiers seulement du revenu national fait l'objet d'une redistribution budgétaire dans le sens indiqué; les deux autres tiers sont à l'abri de l'intervention de l'Etat. Or, il ne fait pas de doute qu'en période de guerre, l'augmentation du revenu national provient surtout des bénéfiques réels et apparents (gains d'inflation). L'accroissement des salaires horaires est freiné par la stabilisation de principe; quant à la masse des salaires elle se ressent de la baisse de l'index de la production industrielle de 50 p. 100 environ par rapport à l'avant-guerre.

Ainsi sous une apparente révolution se cache un certain conservatisme de la répartition : l'importance respective des revenus privés et publics n'a pas beaucoup changé au cours de la guerre (2), la France qui n'a jamais été exagérément capitaliste ne semble pas évoluer spontanément vers un socialisme caractérisé. Elle est étatiste comme tous les pays impliqués dans la guerre.

Henry LAUFENBURGER,

Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

NOTE DE LA RÉDACTION

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs d'avoir été obligés, pour des raisons indépendantes de notre volonté, d'abréger l'article de M. le Professeur Laufenburger.

LE PAIEMENT DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR OBLIGATIONS CAUTIONNÉES

Le problème de la trésorerie, déjà sérieux pour les entreprises, actuellement, présentera, après la guerre, une importance accrue puisqu'il conditionnera notamment la reconstitution du stock-outils et le renouvellement du matériel.

Indépendamment des augmentations de capital et des émissions d'obligations qui ont permis à de nombreuses

sociétés de le résoudre, en grande partie, il existe une possibilité d'obtenir un crédit permanent pour le paiement des taxes sur le chiffre d'affaires.

Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques précisions à ce sujet.

Au nombre des taxes qui atteignent le chiffre d'affaires des industriels et de certains commerçants, la plus importante

(1) L'effort financier de la France, « Revue de l'Economie Contemporaine », février 1943.

(2) Pour plus de détails, voir les tomes I (Revenu et Impôt) et III (Budget et Trésor) de notre Précis d'Economie financière, Paris, 1943.